

Détection des premiers œufs



La Communauté d'agglomération a formé début mars plusieurs sentinelles techniques (photo ci-dessus) pour surveiller les bois du territoire et observer l'évolution des larves. Les sentinelles ont ainsi découvert **les 5 et 6 avril** derniers l'éclosion des premiers œufs de chenilles processionnaires.

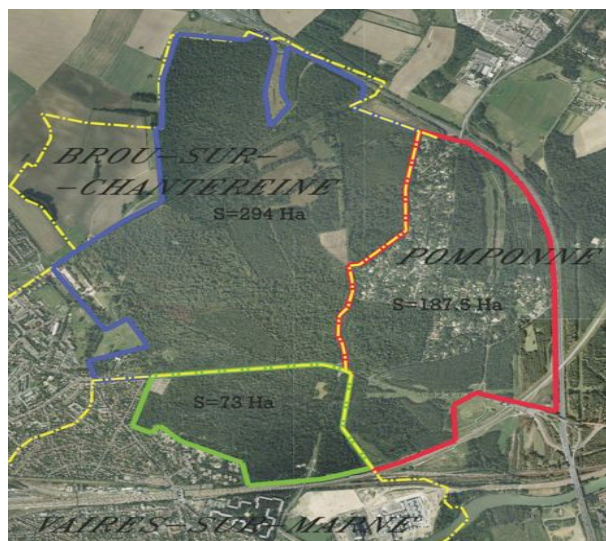


L'image ci-dessus montre une colonie de plusieurs centaines d'individus, caractérisés par un corps rouge, une tête noire et le corps de poils non encore urticants, regroupés sous une petite branche. Encore minuscules, les larves consomment l'enveloppe des œufs en attendant de pouvoir s'en prendre aux premières feuilles des chênes.

Information des populations concernées

Une information par affichage et voie de presse permettra de prévenir les habitants des zones concernées des dates d'épandage. Par ailleurs, **des arrêtés d'interdiction de circuler**, dans et autour des zones concernées par le traitement,

seront pris par les maires des différentes communes pour assurer la sécurité des opérations le jour du traitement.



Aucun risque pour la santé

Le produit larvicide Bt 48 ne présente aucun risque pour la santé humaine, pas plus qu'il n'a d'effet sur la faune et la flore en dehors des seules larves de chenilles processionnaires. Il conviendra cependant, pour les habitants de la Pomponnette, de rester à couvert le jour de l'opération. Le traitement, renouvelé quinze jours plus tard, n'entraînera pas d'effets immédiats sur les populations de chenilles qui resteront nombreuses et urticantes cette année encore.

Les améliorations sont en revanche à attendre dès 2011.



Photos et illustrations (DR)